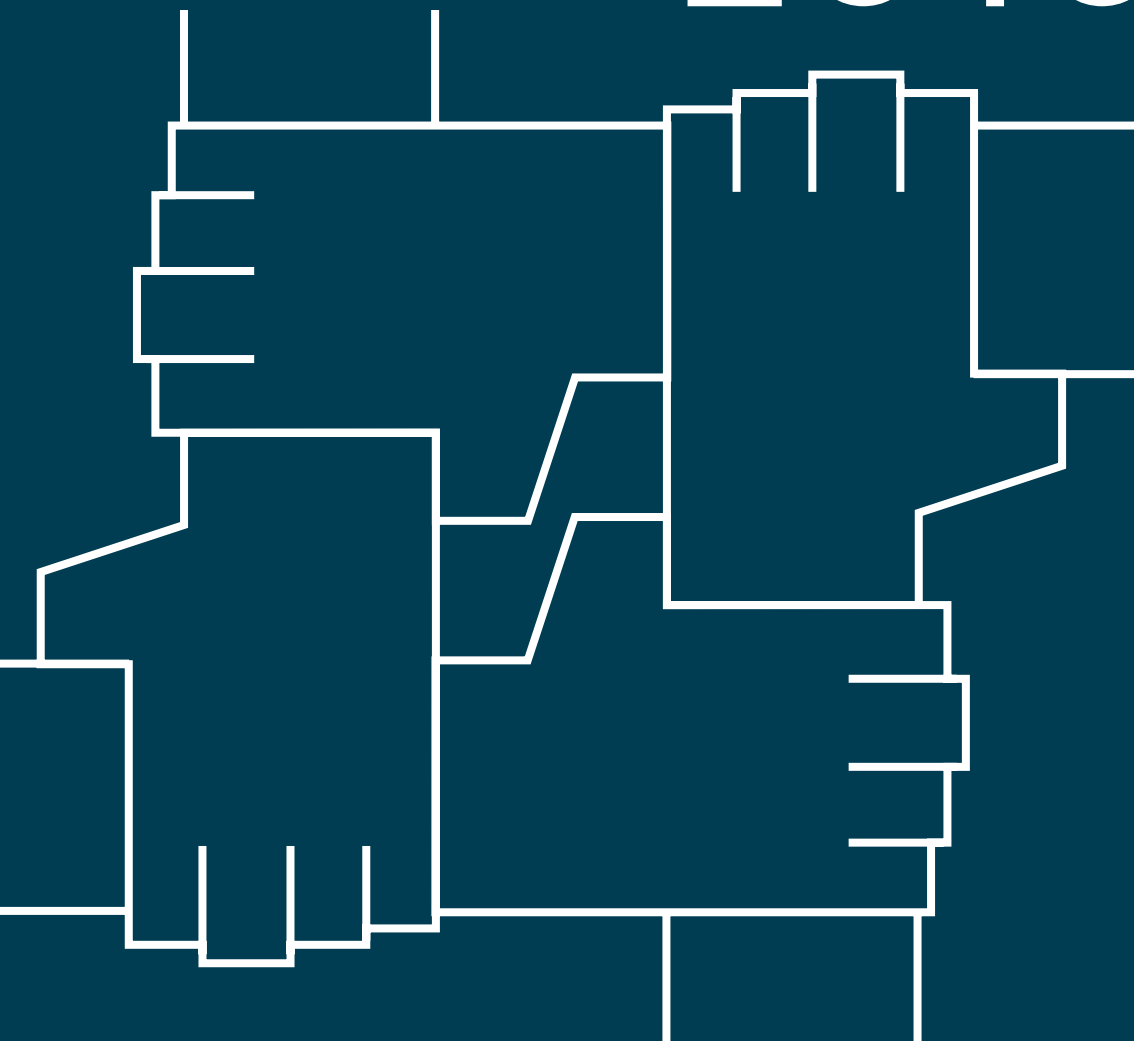
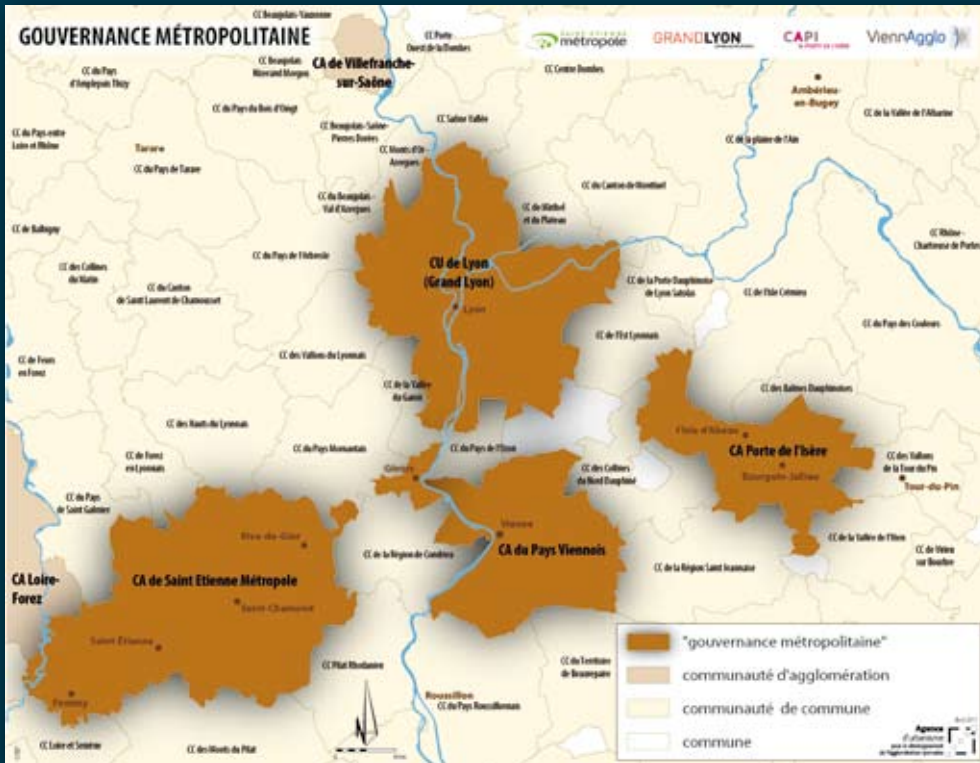


Coopération métropolitaine

# Bilan de la Coopération 2010



# En chiffres



- » 140 communes
- » 600 km<sup>2</sup>
- » Près de 2 millions d'habitants  
(environ 33 % de la population de Rhône-Alpes)
- » Forte densité de population : 1 120 hab/km<sup>2</sup>  
(moyenne en France : 97 hab/km<sup>2</sup>)  
(moyenne en Rhône-Alpes : 135 hab/km<sup>2</sup>)
- » 50 % du territoire couvert par des espaces verts, naturels et agricoles
- » 1 million d'emplois
- » 120 000 étudiants et 11 500 chercheurs

## 4 pôles urbains moteurs

- » **SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE**  
43 communes, 570 km<sup>2</sup>, 375 000 habitants
- » **GRAND LYON**  
58 communes, 527 km<sup>2</sup>, 1,3 million d'habitants
- » **CAPI**  
21 communes, 240 km<sup>2</sup>, 96 000 habitants
- » **CA DU PAYS VIENNOIS**  
18 communes, 275 km<sup>2</sup>, 68 000 habitants





# Les principes fondateurs de la démarche

## 1. Volontariat

Coopérer sur la base du volontariat dans le respect des identités et de la diversité des territoires

## 2. Pragmatisme

Produire des actions concrètes et génératrices de valeur ajoutée

## 3. Innovation

Explorer et expérimenter de nouvelles formes de coopérations institutionnelles

## 4. Ouverture

Piloter et consolider la coopération à 4, puis associer les partenaires des projets dossier par dossier

# Repères chronologiques de la démarche

## 1. Séminaire fondateur le 9 juillet 2009 à Solaize

- Lancement des 4 ateliers de travail (économie, culture, déplacements, aménagement)
- Mobilisation des élus et des équipes

## 2. Séminaire du 9 février 2010 à Saint-Etienne

- 15 actions retenues
- Signature de la convention de coopération métropolitaine (3 ans)

## 3. Entrée de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois le 2 juillet 2010

# 15 actions pragmatiques et ambitieuses



- Mises en œuvre au sein de 4 ateliers thématiques pilotés par un binôme élu-technicien
- Une coopération active entre 60 élus et 60 collaborateurs



# Une métropole dynamique et compétitive !

1

## Se doter d'un document stratégique d'implantation et de développement des grandes fonctions métropolitaines

- Coordonner et mettre en cohérence les schémas d'accueil des entreprises des agglomérations
- Réflexion autour de l'implantation et du développement des grandes fonctions métropolitaines

2

## Se mobiliser pour les vallées de l'Ondaine, du Gier et Givors : révéler les potentialités des secteurs stratégiques

- 3 axes de travail : programmation, levier, commercialisation

3

## Renforcer la présence et la représentation du territoire à l'international

4

## Valoriser les savoirs avec le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur

5

## Mobiliser et sensibiliser les partenaires économiques



Salon SIMI 2010 © NGC

## DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

- **Une plaquette promotionnelle** des 16 sites stratégiques métropolitains
- **Un stand commun** sur le SIMI en décembre
- **Une participation des présidents** aux délégations à l'étranger (USA et Asie)
- **Une coordination des réponses** de l'appel au grand emprunt (Manutech)
- **Des réunions d'échanges** avec les CCI territoriales du Nord-Isère, de Lyon et de Saint-Etienne



# Une métropole vivante et vibrante !

6

Promouvoir les grands événements culturels : les 4 biennales (danse, cirque, design, art contemporain), Jazz à Vienne...

7

Proposer des offres de tourisme urbain valorisant le patrimoine commun

8

Développer la SaintéLyon



## DES RÉALISATIONS CONCRÈTES

- **Des troupes métropolitaines dans le défilé de la Biennale de la danse**  
- Spectacle à l'Opéra de Saint-Etienne en résonance, retransmission d'un spectacle en 3D en direct sur Orange TV
- **En résonance** à la Biennale du Design de Saint-Etienne, première opération "**Lyon design en Ville**"
- **Un circuit métropolitain** porté par les Offices du Tourisme sur la thématique textile/soie dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine
- **Equipes relais de coureurs** aux couleurs métropolitaines à la SaintéLyon

# Une métropole mobile durable !

9

## Définir un schéma de transports métropolitain

- Coordonner les services qu'organisent les AOT membres (tarification, billettique, information...)
- Assurer, en complément de l'action des AOT, la réalisation et la gestion d'équipements et d'infrastructures de transports (parcs relais, renforcement de capacité, aménagements de modernisation et d'amélioration des équipements existants...)
- Porter ensemble des projets de lignes fortes et structurantes

10

## Structurer un outil de gouvernance adapté à la mise en œuvre du schéma de transport

11

## Mettre en œuvre le laboratoire de la logistique urbaine

- Expérimenter des solutions innovantes en milieu urbain dense pour la distribution des marchandises sur les derniers kilomètres



## DES AVANCÉES CONCRÈTES

- Préfiguration de **la maquette du schéma de transports métropolitain** :
  - Lignes de transport en commun structurantes actuelles et en projet
  - Diagnostic des parkings-relais métropolitains actuels et en projet
- Réflexions juridiques sur **l'outil de gouvernance adapté à la mise en œuvre du schéma**, en lien avec les réflexions sur le Pôle Métropolitain
- **Premier partage de points de vue des agglomérations** sur les équipements routiers et ferroviaires structurants de la métropole (TOP, COL, A6, A7, A45, CFAL, LGV Lyon-Turin...)

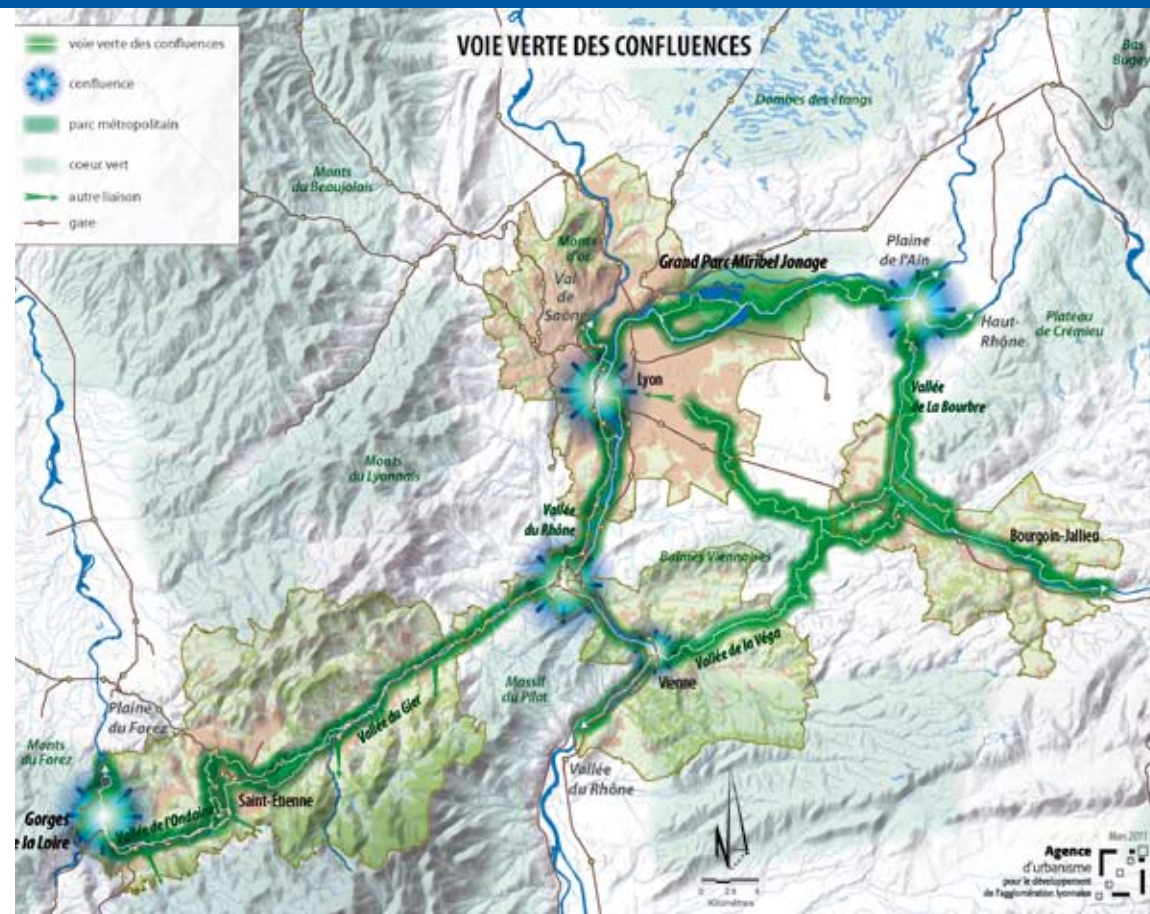


# Une métropole multipolaire équilibrée !

**12** Suivre et mettre en œuvre les orientations métropolitaines (densification, lutte contre l'étalement urbain...) en articulation avec l'Inter-Scot

**13** Créer la Voie Verte des Confluences : un cheminement continu des gorges de la Loire à la Bourbre, en passant par le Rhône, la Saône et les vallées de la Gère et de la Véga.

**14** Développer l'agriculture périurbaine et favoriser les circuits courts



## DES AVANCÉES CONCRÈTES

- **Opération "Urbagares"** : imaginer et concevoir des opérations exemplaires de densification urbaine autour de 4 gares métropolitaines pilotes : Bellevue (SEM), Vénissieux (GL), Bourgoin-Jallieu (CAPI), Estressin (ViennAgglo)
- **Diagnostic de la Voie Verte des Confluences** : identification du tracé, état des lieux des séquences réalisées, en projet et des points durs
- **Définition d'un plan d'actions** en faveur de l'agriculture périurbaine



# Une métropole de projets !

15

## Partager une ambition pour le développement de Saint Exupéry

- Renforcer les liaisons ferrées des territoires avec Saint Exupéry
- Définir un projet de développement économique (vocations foncières) en lien avec les activités de la métropole
- Rechercher les complémentarités entre les équipements de la métropole (gare + aéroport)



## PERSPECTIVES 2011

### Une phase de dialogue dans les territoires

#### • 4 visites organisées en mai et juin pour :

- Découvrir ou redécouvrir les territoires
- Echanger avec les maires des communes et les acteurs locaux
- Visiter les sites emblématiques et grands projets

#### • Un forum des maires le 28 juin 2011 à Vienne

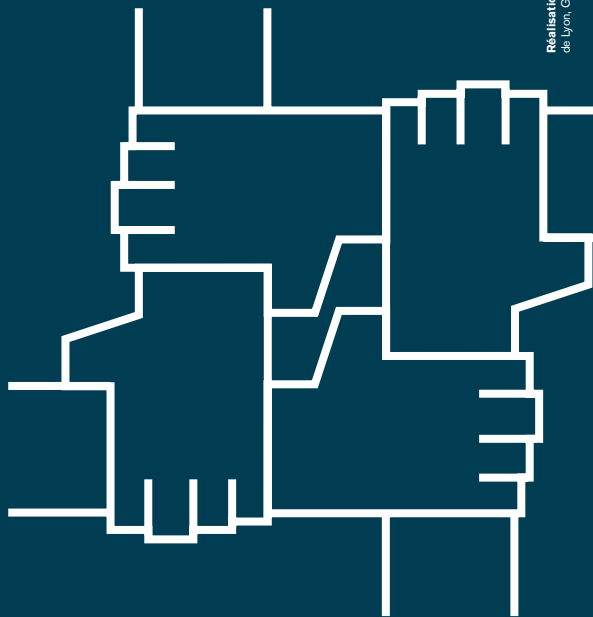
#### • Une contribution de la société civile

- Remise officielle d'une contribution collective des 4 conseils de développement

#### • Engager et mener la réflexion pour aboutir à la création d'un pôle métropolitain

- Une délibération de principe par chacun des EPCI pour la création d'un pôle métropolitain à la fin de l'année 2011





Réalisation : Yes We Com (04 72 04 09 79) - Crédits photos : Rich M.P. / Agence d'Urbanisme de Lyon, Guy F. / Agence d'Urbanisme de Lyon, Granjean H./MagicWorld, Brun P. / Agence d'Urbanisme de Lyon, Morin J.F. / Aéroport de Lyon, Hlegiac, Thierry Chassepoux

## COOPÉRATION MÉTROPOLITAINE

### Région Urbaine de Lyon

Immeuble Le Colbert - 31, rue Mazenod - 69426 Lyon cedex 03

### Contact coordination Coopération Métropolitaine

Agnès Goux (agoux@regionurbainedelyon.fr - LD : 04 72 69 65 55)